

Cession du solde des actions détenues dans le capital de Delta Drone International

Dardilly, 17 janvier 2023 – 18h

Après avoir cédé 16,77% du capital de Delta Drone International (cf. communiqué du 29 décembre 2022), Delta Drone annonce ce jour la cession du solde de sa participation, soit 211 718 632 actions représentant 41,37% marquant ainsi son désengagement total de sa filiale australienne.

L'opération a été réalisée sur le même niveau de cours (0,005 AU\$/action), auprès de divers investisseurs professionnels et institutionnels australiens, par l'intermédiaire de Baker Young Advisory.

Cette transaction permet en globalité de renforcer la trésorerie de Delta Drone de près de 1 M€.

Elle ne remet toutefois pas en cause les perspectives de collaboration commerciale entre Delta Drone et son ancienne filiale : celles-ci devraient au contraire être facilitées, tant les règles régissant les rapports entre deux sociétés cotées ayant des liens capitalistiques sont complexes, notamment en Australie.

À propos de Delta Drone : *Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.*

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FRO014009LPO

Sont également cotés sur Euronext Growth des BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin

+33 1 75 77 54 65

jgacoin@aelium.fr